RACINE CHAMBERLAND

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

4001, boul. Crémazie Est, bureau 100, Montréal (Qc) H1Z 2L2

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Programme d'assurance spécialement conçu pour les propriétaires, administrateurs, dirigeants d'une résidence pour retraités ou d'un centre d'accueil pour personnes âgées.

Êtes-vous vraiment protégé contre toutes les éventualités ?

Vous êtes propriétaire, administrateur, dirigeant d'une résidence pour retraités ou d'un centre d'accueil pour personnes âgées ?

Assurez-vous d'être bien protégé advenant une poursuite en lien avec un cas d'abus, de mauvais traitements ou de harcèlement envers vos résidents par un membre de votre personnel.

Pour ne pas faire davantage de victimes

Afin de ne pas devenir à votre tour une victime de ce genre de situation, vérifiez votre couverture auprès de votre courtier d'assurance dans les plus brefs délais.

Racine & Chamberland est en mesure de vous suggérer un éventail de solutions adaptées à vos besoins et à vos moyens :

- protection contre les abus, incluant les frais de défense;
- responsabilité des administrateurs et dirigeants;
- responsabilité erreurs et omissions;
- contenu des biens personnels des résidents de 5 000 $;
- couverture pour l'évacuation des lieux en cas d'épidémie ou d'infection;
- programme exclusif à Racine Chamberland.

Racine & Chamberland, c'est plus de cent ans d'assurance au service de la communauté.

Une triste réalité lourde de conséquences…

De plus en plus de cas d'abus, de mauvais traitements et de harcèlement envers les résidents de centres d'accueil pour personnes âgées ou de résidences pour retraités sont révélés au grand jour.

S'il s'agit d'un drame humain pour les victimes et leur famille, ce genre de situation peut aussi devenir un véritable cauchemar pour les propriétaires, administrateurs et dirigeants de ces établissements, qui, à ce titre, sont imputables des actes qui s'y produisent.

Les conséquences financières associées à d'éventuelles poursuites pour abus, mauvais traitements ou harcèlement peuvent être excessivement lourdes à assumer.

Mieux vaut prévenir !

- Auriez-vous la capacité financière de payer des dommages-intérêts pouvant s'élever jusqu'à un million de dollars et mêmes parfois plus ?
- Seriez-vous prêts à mettre en péril votre patrimoine personnel ?
- Auriez-vous suffisamment de liquidités pour verser d'importantes sommes en honoraires à des avocats ?

Si vous avez répondu NON à l'une de ces questions, c'est qu'il est temps de vous assurer que vous avez en main les outils nécessaires pour vous défendre en cas de poursuites judiciaires.

Nous sommes prêts à vous conseiller au moment où vous en avez besoin.

Rév. 04-2016

Contactez-nous dès maintenant au **514 723-8078** ou au **1 800 465-4891** et planifiez une rencontre avec un membre de notre équipe.

racinechamberland.com